

MusiQueyras 2023 - Stage de Chant -

L'association MusiQueyras organise un stage de chant
du lundi 17 juillet au vendredi 21 juillet 2023 .
Accueil le dimanche 16 juillet à partir de 17 h à Abriès en Queyras
au chalet « Le Bric Bouchet ».

Le stage sera encadré par : **Véronika Warkentin** et **Cécilia Simonet**.

CONDITIONS GENERALES ET FINANCIERES

Le Chant

Il sera pratiqué en grand groupe ou demi-groupe.

Une séquence de 3 heures les cinq matinées de la semaine, puis une autre de 2 heures en après midi.

Contenu du stage et objectifs :

A travers différents répertoires de musiques traditionnelles vocales d'Europe du Sud et de l'Est, **Véronika Warkentin** et **Cécilia Simonet** invitent les participants à explorer diverses façons de construire le son polyphonique que l'on pourrait aussi nommer « architecture sonore ».

Grâce à la prise de conscience, à la rencontre et à la connaissance de notre instrument : notre corps, il sera question d'éprouver et d'affiner les sensations vibratoires, les processus et lieux de résonances de notre corps. Il sera proposé de partir à l'écoute de nos timbres pour construire une matière sonore commune et de toucher du doigt (ou de l'oreille) une partie de ce que peut-être la rencontre vocale polyphonique que l'on retrouve dans de nombreuses traditions vocales à travers le monde.

De plus, les stagiaires seront invités à chanter dans différentes acoustiques afin d'expérimenter l'art de « faire sonner » son corps, le groupe et les lieux rencontrés.

Le stage comprendra des échauffements corporels et vocaux, un partage de notions d'anatomie, de physiologie et d'outils de technique de la voix chantée visant à développer un confort vocal tout au long de la semaine.

Des mises en situation permettant de jouer avec les différents paramètres que sont la voix, le corps, l'espace, le rythme seront proposées.

Les chants, de tradition orale, seront transmis exclusivement oralement, sans utiliser de partition. Un exemplaire du texte des chants sera cependant distribué aux stagiaires pour du travail personnel.

Les stagiaires seront également sensibilisés aux arrières plans culturels (langue, prononciation, poétique, danses associées, etc.) des chants appris tout au long de la semaine.

Chanter

C'est tout à la fois donner, recevoir

C'est vibrer, danser

Traverser des états, repousser des limites

Chanter c'est souffler, c'est inspirer

C'est projeter dans l'espace ce qu'on a puisé dans le temps intérieur

Chanter, c'est écouter...

C'est épouser, dans l'instant, la voix de l'autre, la voix d'un peuple

c'est plonger dans son histoire, ses ailleurs...

Véronika Warkentin

Niveau prérequis : expérience vocale souhaitée – sinon nous contacter

Véronika : lesoreillonsdesmurs@gmail.com ou 06 22 51 15 85

Cécilia : simonetcecilia@gmail.com ou 06.95.40.13.95

Note aux stagiaires :

Matériel à apporter :

TAPIS DE SOL, COUVERTURE (IL PEUT FAIRE FROID), DE QUOI ENREGISTRER, un crayon à papier/gomme, de quoi écrire, CHAUSSETTES OU CHAUSSONS, CHAUSSURES DE MARCHE, PUISQU'UNE BALADE-CHANT EST AU PROGRAMME DU STAGE . IL Y AURA AUSSI, LE VENDREDI, UNE RESTITUTION DES CHANTS PRATIQUES DURANT LE STAGE.

L'hébergement

L'hébergement n'est pas prévu par l'organisation du stage .
Chacun s'organisera pour trouver un hébergement à sa convenance
Voici quelques liens pour vous aider dans cette démarche .

Office du tourisme d'Abriès tél : 04 92 46 72 26

Nombreuses autres possibilités ; camping , gîtes , chambres d'hôtes , meublés , hôtels
<https://www.queyras-montagne.com/location-montagne.html>

Les repas :

Ils sont proposés par l'organisation de MusiQueyras et sont servis
avec qualité et quantité nécessaires au « bien vivre ».

Ils doivent être impérativement réservés lors de votre inscription (**voir la fiche d'inscription**).

Tarif :

Le tarif du stage est différent en fonction des différentes options (**voir la fiche d'inscription**)

Pour l'inscription ou des renseignements complémentaires :

Pierre Farouze : 07 86 71 01 43

farouzepmh@gmail.com

*Jusqu'au lundi 26 juin 2023, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage
si le nombre de stagiaires était insuffisant.*

Dans ce cas, le montant versé serait intégralement remboursé.

*Si le stagiaire annule sa venue trois semaines avant le début du stage, les arrhes lui seront
intégralement remboursées . Passé ce délai, les arrhes seront conservées par l'association et
constitueront une avance déjà réalisée pour un futur stage .*

*SI L'ANNULATION EST DUE A UN CAS DE FORCE MAJEURE (COMME LA LOI L'ENTEND),
LES ARRHER SONT INTEGRALEMENT REMBOURSEES .*

